

V- Cartes de synthèse

Une représentation de l'ensemble des mobilités

Les illustrations cartographiques ci-dessous présentent, dans une forme synthétique et globale, les aménagements actuels recensés sur l'agglomération, les différents projets et intentions de réalisation concernant les divers modes de déplacements. Elle met en scène les problématiques et les enjeux de mobilité sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

A. Carte des réseaux de transports en commun projetés et intentions d'implantation des parcs relais

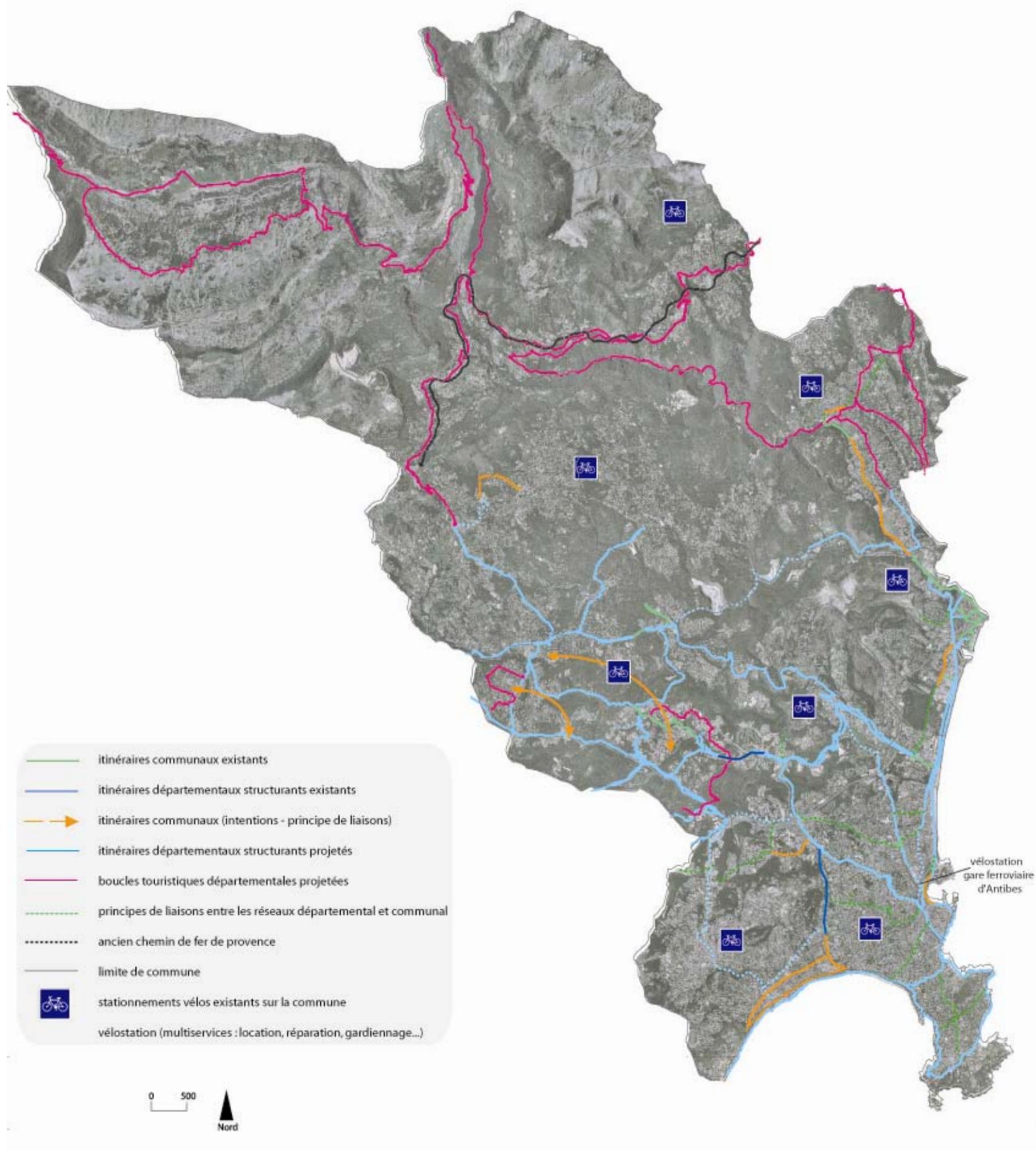
Elle présente l'ensemble des infrastructures et services de transports en commun routiers et ferroviaires sur l'ensemble du territoire sôphipolitain. Elle met en évidence les infrastructures lourdes de transports en commun, telles que la ligne ferroviaire Cannes-Nice, le TCSP et la ligne express Antibes-Sophia Antipolis qui constituent le réseau armature sur lequel s'appuient les lignes de bus du réseaux ENVIBUS, TAM, etc et les services de transport à la demande.



Source : Direction Déplacements – Transports - 2008

B. Schéma des intentions cyclables

Cette carte présente les aménagements existants en faveur des vélos à l'initiative des communes et du Conseil Général des Alpes-Maritimes, mais également les projets et intentions des communes. Ce schéma tend à mettre en place en fonction des perspectives d'aménagements, un réseau cyclable continu et correspondant aux besoins de mobilité actuelle et à venir. Un projet de vélostation est en cours au niveau de la gare ferroviaire d'Antibes. Cet espace offrira une multitude de services allant de la location de vélos, à l'entretien, la réparation, au gardiennage, etc.



Source : Direction Déplacements – Transports - 2008

C. Carte du réseau de voirie projeté

Elle représente le réseau de voirie structurant de l'agglomération qui se compose pour la plupart de voies départementales. L'axe autoroutier constitue le barreau hyper structurant du territoire sur lequel se déclinent de nombreuses liaisons. Il est fait une distinction entre les voies structurantes du territoire, des voies principales. Les projets et intentions viaires sont également représentés.



Source : Direction Déplacements – Transports - 2008

D. Schéma multimodal des déplacements

Le schéma présente les projets et intentions des différents modes de déplacements. Il définit l'organisation des déplacements à l'horizon 2017.



Source : Direction Déplacements – Transports - 2008

